

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs."

L'AUTORITE

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

Encourages
L'AUTORITE
en confiant vos travaux d'impression à
Cie des
PUBLICATIONS
PROVINCIALES Liée
524, Edifice Canada Cement
Montréal 2

37e ANNEE — No 15

J.-A. Fortin, Directeur

L'AUTORITE, Beauveville, 27 octobre 1951

Vincent Brosseau, Rédacteur en chef

Abonnement : \$2.50 par année

UNE NOUVELLE PUISSANCE EN MEDITERRANEE

Il faudra aligner sur de nouvelles bases toute la stratégie occidentale du Proche et du Moyen-Orient — Alors que la Grande-Bretagne est battue en brèche dans sa politique extérieure, la France connaît un calme absolu. — Rôle important des Américains en Méditerranée.

Les événements qui se déroulent depuis une semaine en Egypte ont relégué dans l'ombre la guerre de Corée. La capitulation sans conditions à ABADAN, l'assassinat du gouverneur britannique de la Malaisie, le changement de souverain en TRANSJORDANIE, ont, avec la dénonciation du traité anglo-égyptien de 1936 sérieusement compromis le prestige de la Grande-Bretagne à l'étranger en ces derniers mois. C'est en même temps toute la stratégie occidentale dans le Proche et le Moyen-Orient qui aura besoin d'être alignée sur de nouvelles bases. S'il faut en croire certains observateurs, le gouvernement égyptien menacerait d'évincer l'Angleterre du canal de SUEZ dans l'intention surtout d'obtenir d'entière souveraineté sur le SOUDAN anglo-égyptien, ce qui permettrait à l'Egypte d'améliorer ses finances. Le Caire espère sur ce point rallier WASHINGTON à son point de vue : contraindre l'Angleterre à abandonner complètement le SOUDAN anglo-égyptien en retour du maintien des droits de l'Angleterre dans la gare du canal. Il va sans dire que le gouvernement français suit de près l'évolution de la situation en Egypte. La ligne arabe qui semble avoir son principal centre d'activités en Egypte avait tout récemment tenté de porter la question marocaine devant l'O.N.U. et un ministre égyptien s'était associé à ce mouvement nationaliste réclamant l'indépendance complète du Maroc.

Si la France s'est installée au Maroc, il ne faut pas oublier que c'est à la demande expresse du sultan MOULAY HAFIO, lui-même. En dépit de certaines rumeurs tout à fait mensongères, le calme le plus complet règne actuellement au MAROC.

Aussi, alors que l'Angleterre traverse actuellement une crise des plus sérieuses, voyant sa politique extérieure battue en brèche dans le Proche et le Moyen-Orient et se trouvant acculée à une crise économique particulièrement menaçante, la France connaît une période de calme et de détente. Certes la montée des prix enregistrée en ces derniers mois n'est pas de nature à rendre la monnaie bien solide, le franc ayant récemment marqué un recul sur le marché des devises. Il faut aussi tenir compte d'une certaine instabilité politique. Mais cette situation qui ne présente aucun aspect nouveau ne préoccupe guère le Français moyen depuis longtemps habitué aux changements de ministère. Ce qui est rassurant en ce qui a trait à la France, c'est que le calme au sein de toutes les possessions françaises, à l'exception du TONKIN, la province la plus septentrionale de l'Indochine. En ces derniers mois, les positions françaises s'y sont d'ailleurs nettement améliorées. L'essor économique des possessions françaises en ces dernières années a exercé un heureux effet sur la situation économique générale. Depuis quelques mois la production industrielle de la France a enregistré de nouveaux records, notamment dans l'acier, l'automobile et les textiles et la marine marchande a dépassé maintenant son tonnage de 1939.

Pendant que l'Iran et l'Egypte attirent l'attention du marché entier par une politique théâtrale, l'impératrice de l'Iran et la sœur du roi FAROUK d'Egypte assistent à PARIS à une représentation de gala du Bourgeois gentilhomme à la Comédie-Française. Le roi FAROUK avait lui-même passé ses vacances à CANNES où il semblait prendre un malin plaisir à éclipser par son faste les souverains détroisés et les milliardaires qui séjournent chaque année sur la COTE D'AZUR. Les rivages de la Méditerranée tour à tour dominés par les Grecs, les Phéniciens, les Castagnosins, les Romains et les Turcs avaient vu l'Angleterre y exercer une prépondérance indiscutable depuis la mémorable bataille de TRAFALGAR. Il semble bien maintenant que les Etats-Unis vont remplacer la Grande-Bretagne en Méditerranée.

Vincent BROUSSEAU

HOMMAGES A S.A.R. LA PRINCESSE ELISABETH

Après une tournée triomphale, qui débuta par Québec, l'ancienne capitale de la Nouvelle-France, S.A.R. la princesse Elisabeth et son époux, le prince Philippe, duc d'Edimbourg, seront bientôt les hôtes de la métropole du Canada. Il ne fait aucun doute que cette dernière sera à la hauteur de la réception enthousiaste qui a été accordée aux distingués visiteurs, à Québec, Toronto, Windsor, Ottawa, Winnipeg, Regina, Edmonton, Calgary, Vancouver et Victoria.

A Québec, la princesse, au banquet d'Etat offert par le gouvernement provincial, a créé une vive impression par son charme naturel et sa simplicité. Il va sans dire que ce qui a suscité le plus vif enthousiasme, c'est quand elle s'est levée et s'exprimant en un français très pur, elle a remercié les Québécois de leur cordial accueil.

Leurs Altesses Royales sont assurées d'un accueil sympathique ici, pour ne pas dire délirant. Nous déposons nos respectueux hommages à leurs pieds.

LE TRAVAIL DE M. DUPLESSIS

A TRAVERS LES FAITS

L'AFFAIRE DE LA RAFFINERIE ST-HILAIRE :

Pour mener à bien la Raffinerie de St-Hilaire, notre affaire, M. Pasquier, l'ancien gérant congédié par le gouvernement de M. Duplessis, a dû avaler certaines couleurs policières : soupçons, espionnage, jalousie d'incompétents, tutelle d'un faux bonhomme dans l'embauchage des employés, quoi encore ? Il s'est soumis aux exigences raisonnables, acceptant tout ce que son honneur et sa volonté de succès pouvaient accepter, mais non les mesquineries de la petite politique. Il a refusé de laisser trahir l'affaire au profit du trust du sucre, desireux de l'acheter par les moyens d'entremetteurs à commission. En France, M. Pasquier recevait la Légion d'honneur ; ici, on le renvoie, et c'est un déshonneur pour nous. Notre agriculture et notre peuple lui doivent des excuses. M. Pasquier et la France auront une jolie idée des mœurs politiciennes de nos parvenus. On espérait mieux du Ministre Barré d'il y a vingt-cinq ans.

RADIO VATICAN :

Les journaux annoncent d'après une information venue du Vatican que celui-ci exigera bientôt dans la basilique de Rome six postes de radio, assez puissants pour que leurs émissions soient entendues à travers tout l'univers, même derrière le rideau de fer. Ces émissions seront données en vingt-trois langues. La visite au Canada, l'été dernier, du Directeur de Radio-Vatican, le R.P. Soccorsi, S.J., lui fut d'une aide précieuse, grâce à la bienveillance des techniciens de Radio-Canada qui se mirent à sa disposition pour tout renseignement utile. Les programmes de Radio-Vatican nécessitent un accroissement de son personnel. L'équipe actuelle dirigée par le Père Soccorsi est déjà nombreuse. Elle compte 17 jésuites, 15 prêtres et 2 frères travaillant dans diverses langues : deux italiens, deux français, deux anglais, deux portugais, deux polonais, un allemand, un tchèque, un slovaque, un espagnol. Outre ces religieux, l'équipe comprend quelques laïcs. Chaque jour les nouvelles sont divulguées en italien, français, anglais, allemand, espagnol, portugais, polonais, hongrois, tchèque, slovaque. De plus, chaque semaine, il y a des émissions en latin, hollandais, roumain, lithuanien, letton, estonien, russe, bulgare, croate, serbe, grec, japonais, chinois. Une messe est irradiée tous les dimanches. Des prédicateurs des cinq principales langues prononcent une allocution à tour de rôle.

LE PAPE ET L'EPISCOPAT POLONAIS :

A l'occasion du 5e anniversaire de la consécration de la nation polonaise au Cœur Immaculé de Marie, le Pape Pie XII a adressé une lettre à l'Episcopat polonais. Dans ce document, le Souverain Pontife exprime son amour pour la Pologne "forte et fidèle", et déclare qu'il a vivement apprécié les informations que lui a fournies Mgr Wyszyński, archevêque de Gniezno, lors de sa dernière visite, sur l'effort réalisé par les évêques, le clergé, les fidèles, en vue de relever le pays des ruines de la guerre, comme aussi pour assurer l'éducation chrétienne de la jeunesse et trouver des solutions équitables aux questions sociales. Pie XII, après avoir rappelé les épreuves douloureuses auxquelles les Polonais sont soumis, termine son message par ces mots : "Vous avez encore à soutenir les assauts de l'ennemi, mais la Vierge, Mère de Miséricorde, veille sur vous ; la Vierge, source de salut certain, et votre attente ne sera pas déçue."

ROBERT DE SORBON :

Pour désigner l'Université de Paris, on dit parfois, aujourd'hui, la Sorbonne. Le chancelier Robert de Sorbon n'avait guère prévu tant de gloire pour son nom qui n'était d'ailleurs que celui du village où il naquit très obscurément, il y a 750 ans, le 9 octobre 1201. "Fils de vilain", comme l'appelle Joinville, il avait étudié la théologie en école médiocre, et longtemps vécu d'aumônes. Devenu le chapelain et l'ami du roi St-Louis, il n'oublia pas ces dures années, et ce fut pour les épargner à ses jeunes camarades qu'il fonda en 1253 la "communauté des pauvres maîtres et étudiants en théologie". Pour installer son collège, le roi lui avait donné une maison "rue Coupe-Gueule, devant le palais des Thermes", et cette maison fut bientôt célèbre. Les leçons (suite à la page 2)

Il ne serait plus au parlement, si l'on en juge par les nombreuses invitations acceptées depuis un certain temps. — Le chef de l'Union Nationale prévoyait probablement les résultats de l'enquête Gallup.

(Texte d'une causerie de Me Geo-Emile Lapalme)

Au cours des derniers mois, tout le monde dans la province a regardé, avec un sourire, évoluer sur la scène provinciale notre premier ministre. J'ai dit : avec un sourire. Expliquons-nous.

Si l'on se reporte à l'an dernier, on se rappelle que M. Duplessis avait déclaré à peu près ceci : "Je reçois des invitations de toutes parts mais j'ai trop d'ouvrage pour les accepter ; mon travail est au parlement."

Il faut croire que son travail n'est plus au parlement car, depuis le mois de juin, il n'a cessé de se faire aller dans tous les coins et recoins de la province de Québec. Depuis le mois de juin, il s'est démené comme un homme traqué. Il lui a même fallu l'avion pour aller plus vite.

Devant cette contradiction des paroles et des actions, le public en général s'amuse à répéter ici et là : "Pour que M. Duplessis ait consenti à faire tant de voyages, à prononcer tant de discours, il faut qu'il sente la soupe chaude". C'est pour cette raison que le même public le regarde faire en souriant.

M. Duplessis, lui, demeure d'un sérieux imperturbable. Dans sa naïveté, il a cru, tout au cours de cet été, que sa seule présence sur les tribunes électorales suffirait à faire courber la population devant lui, à l'agenouiller devant lui. Il voyait venir les prochains résultats de ce que l'on appelle l'enquête Gallup. Il se rappelait que, l'an dernier, cette enquête lui avait été défavorable. Il croyait donc qu'en se multipliant partout, cela suffirait à rétablir les comptes en sa faveur.

Aujourd'hui, il doit déchanter M. Duplessis. Il doit regretter d'avoir prononcé son même discours tant de fois pour rien. L'enquête Gallup vient de lui asséner, pour la seconde fois en un an, un coup de massue.

Ce coup de massue, s'il n'avait été accompagné d'un autre, aurait pu être "endurable" mais, quelques jours auparavant, la population de Trois-Rivières s'était chargée, à son tour, de lui en appliquer un. M. Duplessis avait été donné un ordre à la population de Trois-Rivières ; celle-ci a fait exactement le contraire de ce qui lui était commandé. C'est dans ces circonstances que les résultats de l'enquête Gallup sont tombés sur la tête du chef mauricien.

Il n'y a que deux journaux, dans la province de Québec, qui publient les résultats de cette enquête, et ces deux journaux sont dans la région de Montréal. Ceci veut donc dire qu'il y eut silence complet autour des derniers résultats, dans tout le district de Québec, et c'est la présente causerie qui va se trouver à apprendre, à un certain nombre d'auditeurs, que M. Duplessis est battu et que le parti libéral est vainqueur.

L'an dernier, dans une causerie radiophonique, je citais le journal duplessiste Montréal-Matin, pour démontrer que les enquêtes de l'Institut canadien de l'Opinion publique sont quelque chose de sérieux. Je cite de nouveau ce journal : "Leurs résultats, écrivait Montréal-Matin, si approximativement qu'ils doivent être forcément, peuvent néanmoins servir d'indices et révéler certaines tendances de l'orientation populaire." Ceci était écrit, l'an dernier, la veille du jour où Gallup donnait au parti libéral 46% des votes contre 41% à M. Duplessis.

Cette année, à la suite des résultats récemment publiés, un autre journal a écrit ceci : "Les chiffres de l'enquête Gallup donnent une idée assez juste de la réalité, telle que nous la connaissons par l'expérience et le raisonnement. La province de Québec a été longtemps de traditions libérales. De temps à autre, elle fait des colères et renie son allégeance, mais elle finit toujours par revenir à ses premières amours."

La province de Québec finit toujours par revenir à ses premières amours. C'est bien ce que nous démontre la dernière enquête Gallup.

Tout d'abord, voici le titre qui coiffait le texte entier concernant le résultat : UN REGAIN LIBERAL SOUTENU DANS QUEBEC.

Le sous-titre disait : "La popularité du parti y est remontée de 12 points depuis l'élection provinciale de 1948".

Les enquêteurs, en se promenant dans la province de Québec, ont posé, à droite et à gauche, la question suivante : "Si une élection provinciale avait lieu aujourd'hui dans Québec, de quel parti appuieriez-vous le candidat ?" A cette question, on a répondu comme suit : Parti libéral 48% — Union Nationale 43% — Divers 9%.

La tournée de M. Duplessis dans la province de Québec n'a pas empêché le parti libéral de gagner deux autres points et de se rapprocher de la majorité absolue.

En même temps que cette enquête était tenue dans Québec, on procédait à en faire une dans la province d'Ontario, et là, le parti conservateur, dirigé par M. Frost, actuellement au pouvoir, enregistrait lui aussi 48%. M. (suite à la page 12)

L'ARGENT NE VAUT PLUS GUERE



UNE QUESTION D'AMITIE !

Mon ami Jean a parfois la mauvaise habitude d'être trop catégorique. Malgré ce petit défaut, et quelques autres aussi, il n'en demeure pas moins un ami sincère et apprécié. Hier soir, toutefois, nous avons eu une conversation qui me fera hésiter à l'avenir de l'appeler mon ami. Il me faudrait peut-être trouver un nouveau qualificatif pour décrire les sentiments qui nous lient.

Nous parlions des relations entre les divers pays du monde et à la suite d'événements récents, nous remarquons combien les relations présumées amicales entre certains pays ne tenaient pas à grand-chose.

Jean, pour sa part, m'assura qu'entre les pays il n'y a que deux sortes d'amitiés. D'une part, un pays prête de l'argent à un autre et pour protéger ses intérêts entretient des relations amicales avec ce pays. D'un autre côté, il y a les pays qui empruntent de l'argent ou reçoivent quelque avantage financier de l'autre pays et qui maintiennent pour cette raison des relations amicales avec ces pays. Et si, un jour, le débiteur ne peut rencontrer le créancier, l'alliance est rompue.

"C'est pour ça que tout va mal aujourd'hui, dit-il. Par exemple, tant que les pays alliés durant la dernière guerre ont prêté de l'argent à la Russie, l'Union soviétique était une alliée estimable." Jean me cita plusieurs autres exemples du genre et m'assura que le fait que tout n'allait pas très bien dans le monde prouvait la véracité de ce qu'il avançait.

Nous aurions pu discuter fort longtemps sur ce sujet, sans que Jean change d'idée. "L'amitié entre les pays, ça équivaut à un signe de piastre !" dit-il pour résumer ses arguments. Et il ajoute : "Les bons comptes font les bons amis. Il n'y a rien de plus vrai que cela dans les relations internationales."

Je n'ai pu m'empêcher de remarquer que cela pouvait être juste sur certains points, vu que l'on dit souvent que pour garder un ami il ne faut pas lui prêter d'argent. Mais le dernier dicton n'est pas toujours vrai et je connais beaucoup de gens qui ont pu passer au travers d'une époque difficile grâce au secours fourni par des amis. Mais là où cela se gâte, c'est lorsque l'on ne peut plus (ou ne veut plus) rembourser l'argent prêté.

Il ne faudrait tout de même pas penser qu'un pays pourrait demeurer indifférent aux besoins d'un pays voisin, sachant surtout qu'une marge de crédit permettrait à cette nation de rétablir son économie. Mais il ne faudrait pas que les bonnes relations entre les deux pays soient basées sur ce prêt. Il faudrait peut-être créer d'autres liens entre les pays, des liens moins matériels qu'une marge de crédit ou un pacte d'échanges commerciaux.

Nos hommes d'Etat pourraient peut-être placer dans leurs serviettes diplomatiques aux côtés de leurs livres de comptes un volume sur l'art de se faire des amis.

Avec le boeuf, absent de la table parce que trop cher, on dit : "J'ai l'estomac dans les talons". Avec le cheval, on peut dire : "J'ai l'étonnement dans l'estomac".

Les événements de chaque jour démontrent un progrès constant dans les gains réalisés par le parti libéral provincial. — Trois-Rivières établit clairement la déchéance du bleuisme.

Le sondage de l'Institut Canadien de l'Opinion Publique (Gallup Poll) terminé en fin de septembre 1951, révèle la popularité grandissante du parti libéral provincial. Déjà en juillet 1950, il l'emportait sur le parti duplessiste par une marge de 5%, et cette marge s'est maintenue.

L'Union Nationale, lors de l'élection de juillet 1948, avait accumulé 51% des votes, mais elle avait dégringolé à 41% en juillet 1950, pour ne regagner que 2%, toujours à l'arrière des libéraux, en septembre dernier.

Après le choix de Monsieur Georges-Emile Lapalme à la direction du nouveau parti libéral provincial, tous s'attendaient à un regain du libéralisme chez nous. Sur tout que le nouveau chef montrait une ardeur au travail, un sens de l'honnêteté politique et un esprit démocratique impressionnants. Sa "tourné" dans tous les comtés où il avait voulu rencontrer personnellement, et sans appareil, les chefs de groupe de son parti et leurs amis, lui avait sûrement rallié tous les enthousiastes et aussi tous les attédis. Mais certains se demandaient avec anxiété si cette popularité subite devait durer, une fois la visite terminée. Ils s'inquiétaient du sort de cet avantage marqué au sondage de juillet 1950. Ce pouvait bien être un tour de girouette.

Mais toutes ces inquiétudes doivent maintenant se dissiper. La dernière élection municipale de Trois-Rivières et, quelques jours ensuite, la publication du dernier relevé de l'opinion publique ont clairement prouvé la déchéance du bleuisme chez nous et la solidité du réveil libéral.

Si on se rappelle que tout juste avant la dernière élection générale provinciale, Monsieur Duplessis chiffrait à 49% sa popularité, on peut assurément écrire que les 48% actuels de Monsieur Lapalme balayeraient à leur tour la province si on faisait appel au peuple, puisque ce 49% a valu, dans le temps, au premier ministre actuel, 82 députés sur 92.

Evidemment les vents ont tourné. En ce n'est pas étonnant.

L'électorat de notre province, foncièrement honnête et démocrate, n'a jamais consenti de vivre sous un régime de qualité douteuse et dictatorial en plus. Il sait trop bien qu'en définitive, c'est toujours lui qui paye les... ponts cassés.

Notre gouvernement actuel a gaspillé tant et plus non seulement les revenus mais le capital de la province. Il ne sera pas pardonné.

Des budgets révélés à surplus tandis que les taxes ne diminuent pas mais augmentent, n'attrapent plus même les nigauds. Des comptes publics où chaque page démontre clair comme jour que l'administration de Monsieur Duplessis n'a jamais visé le bien général mais l'avantage électoral immédiat de Monsieur Stanilas, dégoûtent une saine population. Une législation qui ne s'inspire jamais du bien-être et des droits de la province mais toujours de la fortune et des caprices d'une caisse électorale, écoeure les bien-pensants. Une hypocrisie qui s'habille en moine scandalise le bon chrétien.

L'Union Nationale a fait tellement de mal, elle a tellement mal fait le peu de bien que, par inadvertance, elle a échappé, que personne aujourd'hui n'ose la défendre sans craindre de paraître complice.

Si encore les duplessistes ne se targuaient pas de cette politique néfaste, on pourrait croire à une certaine innocence, au sens péjoratif du mot, mais ils ne se cachent même pas pour commettre leurs méfaits d'administration.

On vient tout juste de publier un album-souvenir à la gloire de Duplessis, qu'on a intitulé "Session parlementaire de Québec, session 1950-1951, et dont on a confié la préparation au Bureau Interprovincial de Publication de Québec, dirigé par deux créatures notoires du régime. Cet album, pour que ça paye évidemment, consacre environ la moitié de sa mise en page à la publicité. Ceux qui ont reçu des faveurs doivent donner en retour aux amis du gouvernement, sous les prétextes les plus subtils.

Vous y lirez les noms de tous les contracteurs qui sont mentionnés aux Comptes Publics, et vous y verrez qu'on a arraché à quelques 146 épiciers ou bouchers détenteurs d'un permis de la Commission des Liqueurs pour la vente, de la bière, un annonce qui ne leur rapportera jamais la valeur d'un bouchon de bouteille. Les taverniers, les hôteliers ont dû y aller de leur écot, sans parler des propriétaires de clubs, cafés et boîtes de nuit pour lesquels je n'ai aucune pitié (à vendre le scotch et le rye \$0.85 l'once, on a les moyens de se payer de la publicité, même inutile!).

Nous vivons sous un régime à l'alcool, dans une ère de contributions forcées.

(Suite à la page 3)

LE TRAVAIL DE M. DUPLESSIS...

(suite de la première page)

Frost a attendu le résultat de cette enquête pour déclencher des élections générales en Ontario. Apparemment, avec 48% du vote, M. Frost croit à la victoire et ne perd pas un instant pour l'exploiter.

Evidemment nous, du parti libéral, même avec 48%, nous n'avons pas le pouvoir de déclencher des élections, mais si c'était M. Duplessis qui avait obtenu 48%, vous pouvez être sûrs que nous aurions des élections dès cet automne.

Cependant, si nous ne pouvons pas déclencher d'élections, parce que nous n'en avons pas le pouvoir, nous disons que nous sommes prêts à faire les élections.

Nous sommes prêts et nous en demandons en affirmant que depuis plus d'un an, M Duplessis a perdu la confiance de l'électorat québécois. Il gouverne contre l'assentiment de la majorité. Il usurpe le pouvoir dans l'espérance qu'avec des balivernes, il sera capable de remonter la côte. C'est inutile pour lui de le penser et de le croire; rien ne peut le tenir à flot. Le courant s'est formé qui va l'emporter lui, sa caisse électorale, ses ministres, ses députés et ses tavernes.

On me dira que 24% des personnes interrogées n'ont pas voulu répondre. On me dira également que ce pourcentage peut jouer un rôle décisif au moment de l'élection. J'admets tout cela, mais je songe aussi à une chose: c'est que tous ceux qui favorisent M. Duplessis l'ont dit et déclaré aux enquêteurs car ils n'ont pas de raison de se taire. Par contre, tous ceux qui favorisent le parti libéral n'ont pas osé tous répondre à l'enquêteur à cause de la terreur qui règne dans la province de Québec. Dans le chiffre de 24% d'électeurs qui n'ont pas voulu répondre, il y en a certainement un grand nombre qui, privé, sans crainte d'être dénoncés, admettent qu'ils sont contre M. Duplessis et pour le parti libéral.

Ces résultats de l'enquête Gallup ont été publiés dans les journaux du 3 octobre; M. Duplessis a donc eu tout le temps voulu avant cette enquête, pour multiplier ses promesses et distribuer son argent. Cela n'a rien valu; cela indique le mouvement soutenu, le courant continu et grossissant en faveur du parti libéral. C'est plus qu'un caprice de la population, c'est une volonté bien déterminée de se débarrasser de ceux qui ont fait, de la politique dans la province de Québec, non pas une chose provinciale mais une chose de portefeuilles, d'assiettes au beurre et de pots de vin. Ce qui caractérise ce mouvement contre l'administration duplessiste, c'est le désenchantement d'une part et le dégoût de l'autre.

Examinons ensemble, d'un peu plus près, les chiffres passés et présents, relevés par les enquêteurs au cours des dernières années. En 1944, M. Duplessis a pris le pouvoir avec 38% des votes. Or, l'enquête révèle que nous en avons déjà 48%. A l'élection de 1948, dans le grand balayage bleu, alors que le parti libéral a été battu partout, M. Duplessis a recueilli 51% des votes. Or, nous avons déjà 48%. Voyez-vous ce qui attend M. Duplessis ?

Dans la province d'Ontario, aux élections de 1945 et de 1948, le parti conservateur a pris le pouvoir avec 44 et 41%. Or, nous avons déjà 48%. La même comparaison s'établit donc quand il s'agit d'élections ontariennes et d'élections québécoises, c'est-à-dire que le pourcentage élevé recueilli par le parti libéral démontre, en se basant sur un passé tout proche, que dans Québec et dans Ontario, on prend le pouvoir avec moins que 48%.

Si l'enquête avait donné à M. Duplessis les chiffres qu'elle donne au parti libéral, nous aurions assisté à un beau tapage dans la province de Québec. Le parti bleu provincial aurait pavisé dans toutes les villes et dans tous les villages de la province. Il pavise bien sans cela. Qu'est-ce que cela aurait été ?

Dans le moment, il règne un morne silence dans les rangs du parti bleu. On est tout à fait déconcertés. On n'y comprend plus rien. Pourquoi, se demande-t-on, la piastre ne fonctionne-t-elle plus ? Ils n'ont cru qu'à cela. Je souhaite qu'ils continuent à ne croire qu'à cela. C'est l'argent qui les perd; c'est le même argent qui va causer la déroute finale.

Il va falloir que les bleus changent toute leur tactique et, dans leur consternation pensent à changer de chef bientôt. Leur chef, qui compte sur son jubilé pour se faire réélire, n'est même plus maître de Trois-Rivières. Leur chef, à Montmagny, vient de montrer ses craintes devant le grand public, il vient de solliciter l'électorat de

(Suite à la page 3)

Chronique internationale

LE PROBLEME ANGLO-PERSAN

par W. N. EWER

Avec l'appel que le gouvernement britannique a fait au Conseil de sécurité et le retrait du personnel britannique de l'Anglo-Iranian Oil Company qui se trouvait encore à Abadan, le problème entre dans une phase nouvelle. Dans cette phase, des questions beaucoup plus vastes commencent à se poser aux Nations Unies et à tous les États membres: des questions qui touchent à tous les rapports entre pays civilisés et pacifiques. Il ne s'agit pas, comme certains l'ont laissé entendre, de trouver une formule quelconque, un libellé de résolution qui recevra l'approbation nouvelle du Conseil. Il ne s'agit plus de peser le pour et le contre des arguments que la Grande-Bretagne et la Perse fournissent à l'appui de leurs thèses adverses, sur le plan de leur litige immédiat. Des questions beaucoup plus vastes ont été soulevées et il est impossible de les éluder.

Le gouvernement persan a déjà refusé de reconnaître la compétence de la Cour internationale de justice ou de se conformer à ses "indications". Tout récemment, le ministre du Trésor a déclaré au Conseil de sécurité incompétent à intervenir, d'une manière ou d'une autre, dans le litige actuel. La Perse motive ce refus en affirmant que le litige ne l'oppose pas à la Grande-Bretagne mais bien à une société privée et que, par conséquent, aux termes mêmes du Paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies, le ressort "essentiellement de la compétence exclusive" de l'Etat persan, ce qui implique que ni la Cour ni le Conseil ne sont fondés d'intervenir.

Un tel point de vue peut se défendre et le gouvernement persan a pleinement le droit de le défendre. Mais il ne se contente pas de le défendre: il agit comme s'il était reconnu. Une telle attitude paraît inadmissible puisque, dans le cas de la Cour, le paragraphe 7 de l'Article 36 de la Constitution précise, sans ambiguïté, que "si la question se pose de savoir si la Cour est compétente ou non, cette question sera réglée par la Cour elle-même", et dans le cas du Conseil, il appartient encore à la Cour de régler la question, conformément au Paragraphe 2 de l'Article 36 de la Constitution.

Mais il ne s'agit pas seulement d'interpréter le texte de la Constitution et de la Charte. L'attitude adoptée par le gouvernement persan tend à défer les concessions fondamentales du régime international que nous essayons d'édifier. Ces conceptions sont les suivantes: aucune nation n'aura recours individuellement à la force armée; selon les termes mêmes de la Charte: "elle respectera les obligations découlant des traités et autres sources du droit international"; tout différend devra être réglé soit à l'amiable entre les parties en cause soit, si la chose se révèle impossible, par le renvoi du différend à un "jugement d'une tierce partie".

Nul n'a plus à gagner à un tel régime que les petites nations elles-mêmes. Jadis, quand un litige quelconque les opposait à une grande puissance, elles risquaient de se voir forcer la main par une intervention armée ou par la menace d'une telle intervention. Il suffit de se rappeler le bombardement d'Alexandrie en 1881, le blocus du Vénézuéla en 1903 et l'occupation de Vera Cruz en 1914.

Mais les grandes puissances se sont engagées à ne plus recourir à de tels procédés et, pour leur compte, les puissances occidentales ont tenu leur promesse. Cela explique la politique suivie par la Grande-Bretagne dans l'affaire actuelle, politique que beaucoup de gens ont tendance à interpréter comme un signe de faiblesse. En fait, il n'y a pas là de faiblesse. La Grande-Bretagne est résolue à tenir la promesse qu'elle a faite de ne pas servir de la force comme "instrument politique", c'est-à-dire, en d'autres termes, de régler un différend international.

L'acceptation de cet engagement de ne pas recourir à la force implique cependant l'acceptation par l'autre partie — par les petites nations, — des principes du droit international. Or, ce sont ces principes que semble défier aujourd'hui le gouvernement persan.

Si les petites nations profitent de ce que les grandes puissances s'abstiennent d'exercer le "droit du plus fort" pour refuser de reconnaître n'importe quelle autorité internationale, simplement parce qu'elles se sentent à l'abri de toute sanction, nous courons le risque de sombrer dans une nouvelle anarchie internationale, dans laquelle les contrats ne vaudront même pas le papier sur lequel ils sont écrits, dans laquelle aucun différend ne pourra être réglé de façon pacifique et civilisée, dans laquelle il sera impossible d'entretenir des rapports normaux avec les pays qui adoptent une telle attitude.

Un tel état de choses serait dangereux pour tout le monde, mais particulièrement pour les petites nations elles-mêmes. Tout tard, une grande puissance se sentirait provoquée de façon intolérable: l'obstination d'une petite nation s'opposant à ce qu'elle obtienne justice par un procédé pacifique, elle se verrait poussée à utiliser la force pour sauvegarder ses droits. Et l'on reverrait ainsi aux procédés néfastes qui ont marqué le dix-neuvième siècle.

C'est là une éventualité qu'il nous répugne d'envisager, mais elle commence à se dessiner devant nous. Il s'agit de choisir entre le règne du droit et une forme quelconque d'anarchie internationale. Dans n'importe quelle forme d'anarchie, les forts se serviraient de leur force ils ne le feraient pas nécessairement de façon brutale ou injuste, mais ils le feraient. Ils n'auraient pas le choix, sinon de se soumettre à des puissances plus faibles qu'eux-mêmes, ce qui serait plutôt grotesque.

Telle est la question qui commence à se poser à nous: une question dont la portée dépasse de beaucoup le problème soulevé par les installations britanniques de Perse. Il s'agit de savoir si les petites puissances vont accepter loyalement les principes fondamentaux du nouvel ordre international reconnu par les grandes puissances, ou si elles vont nom de la souveraineté nationale, certaines de ces petites puissances vont répudier toute forme d'autorité internationale. Il ne saurait y avoir deux lois différentes: une pour les forts et une pour les faibles. Il s'agit de choisir entre le droit et l'absence de droit. Et s'il n'y a plus de loi, ce sont les faibles qui finiront par y perdre, quel que avantage immédiat qu'ils espèrent en retirer.

AU SUJET DU MANNEQUIN...

(suite de la page 4)

"1952". C'est, comme il est facile comme il est nécessaire de l'imaginer, une personne fort jeune, fort jolie, fort élégante, et parfaite, voire troublante, quant au maintien, à la démarche, au teint, à l'aisance générale, peut-être un peu voyante, mais telle est sa destination. Elle est heureuse, elle est fière de jouer un rôle, naguère encore inconnu, négligé, mal situé sur la scène, mais aujourd'hui éclatant et quasi historique, en tout cas de haute importance et de signification capitale, c'est pourquoi je me suis permis de lui demander un certain nombre de précisions touchant les divers détails, et pour tout dire, les canons qu'elle personnifie.

— Votre âge d'abord, Mademoiselle, s'il n'est pas interdit de vous poser cette question ?

— Elle est même recommandée. J'ai vingt-trois ans et quelques mois. Laissez-moi ajouter tout de suite, pour aller au-devant de votre interrogatoire, que je pèse 55 kilos et que ma taille est d'un mètre soixante-dix. Seules mes hanches dépassent légèrement la mesure idéale. Elles font quatre-vingt-dix, mais comme les hanches seront plus indiquées dans les mois qui viennent, sans toutefois être rebondies, je ne risque rien !

— Comment se nomme votre ligne ?

— Elle n'a pas encore de nom. Celui qu'on lui donne, tout à fait provisoirement, n'est pas joli. La ligne sapin, n'est-ce pas, ne convient guère ? La ligne cloche, non plus, ni la ligne dôme, encore moins la ligne carafe. Peut-être la ligne tartane ? Pourtant il faudra bien trouver quelque chose pour définir nos silhouettes élargies du bas et les nouvelles jupes, qui seront toutes évasées. En revanche, le buste sera mis en relief et le corset deviendra indispensable.

— Pourquoi pas la ligne Directoire ?

— Rassurez-vous, Faris trouvera le mot qu'il faut pour la femme de 1952. Il est là pour ça.

Nous regardons tous cette charmante hirondelle qui annonce la mode naissante, cette première image d'un vaste spectacle. Déjà prête pour le dîner, elle porte une robe dite de petit soir, en satin jais, qui tombe à trente-trois kilomètres du sol, selon la décision des conciles. Une robe assez décolletée, mais pas trop, de façon à laisser voir un gilet de proportions minuscules et très seyant. La taille, légèrement remontée, et le point important, la tendance générale des nouveaux modèles, que l'on désire avant tout gracieux et féminins.

— Et pour le maillage, demande une jeune admiratrice, est-ce qu'il y aura des règles indispensables ?

— Non, le maillage demeure libre. Ou plutôt il doit être adapté. Il exige une application secrète, intime. En confiance, moi qu'ai le visage étroit, vous voyez que je pose mon rouge à jupes sur le haut des pommettes, tous jours en direction des oreilles. On dit que nous allons vers une mode de bouches plus grandes et plus sensuelles que cette année, mais c'est là une question d'appréciation personnelle. Je pourrais, par exemple, remonter la mienne vers les coins, comme cela se fait beaucoup, mais mon mari n'est pas de cet avis.

— Comment, vous êtes mariée ? s'écrient plusieurs personnes, non point déçues mais de plus en plus intéressées.

— Mais oui, et j'ai même une petite fille. Etre mannequin, c'est aujourd'hui exercer un métier, et qui est aussi sérieux que les autres. Mais on ne compte plus celles d'entre nous qui ont avant tout une véritable existence.

Elle se lève, jambes longues, taille fine assurée par l'étroit corset, démarche aisée. C'est une apparition vivante et furtive, le type, rare encore, de ces femmes que nous verrons demain par centaines à travers le monde, dans les soirées, dans les réceptions. Nous cherchons un terme pour la ligne qu'elle symbolise, mais nous ne le trouvons pas. Cependant, nous voyons bien qu'il ne faudrait pas s'écarter du mot femme, du mot féminité.

André BEUCLER

LA FRANCE ET LA SARRE...

(Suite de la page 4)

pendant la seconde guerre mondiale. Les réparations reçues n'ont représenté qu'une partie très faible des destructions et des prélèvements opérés par les Allemands. La même situation s'était d'ailleurs présentée après 1919. Tandis que les versements de la France à l'Allemagne après 1871 peuvent être évalués à 1.000 milliards de francs 1951, les versements de l'Allemagne à la France de 1919 à 1933 ont atteint seulement 400 milliards de francs 1951, quant aux réparations reçues par la France après 1945, elles ne se sont élevées qu'à 50 milliards 1951, alors que la créance de la France était mille fois plus importante. Au total, la France a reçu après les deux guerres mondiales, au cours desquelles elle a subi des pertes irréparables en hommes et en matériel, moins de la moitié de ce qu'elle avait payé à l'Allemagne après 1871 !

Dans ces conditions on comprend que la France tienne aux avantages très limités qui lui ont été consentis en Sarre.

La France avait demandé en 1946, la propriété des mines et des chemins de fer de la Sarre, mais elle n'a pu l'obtenir en raison de l'opposition anglo-américaine. Le Traité de Versailles avait cependant déjà donné à la France la propriété des mines sarroises, mines que le gouvernement français avait dû vendre au gouvernement allemand après le plébiscite de 1935, rattachant la Sarre à l'Allemagne, mais dont le règlement n'était pas terminé en 1939. Ainsi la France n'a pas obtenu les mêmes avantages qu'en 1919 et elle a été frustrée d'une partie des réparations perçues entre les deux guerres !

La France a reçu simplement le droit d'exploiter les mines sarroises jusqu'au traité de paix, moyennant le versement à la Sarre d'une indemnité annuelle et d'incorporer la Sarre au territoire douanier et monétaire français.

Aussi limité soit-il ce droit d'exploiter les mines, présente pour la France un intérêt économique majeur. Les livraisons sarroises de charbon à la France sont passées de 1.500.000 tonnes par an en 1938 (dont 24.000 tonnes de coke), à 3.700.000 tonnes en 1950 (1.200.000 tonnes de coke). C'est là une source d'approvisionnement en charbon dont l'industrie sidérurgique française ne peut se passer, surtout au moment où l'Allemagne Occidentale essaie par tous les moyens de diminuer ses exportations de coke afin de développer sa propre production d'acier.

Tel est l'intérêt que présente pour les Français le rattachement économique de la Sarre à la France. Il ne s'agit nullement d'un impérialisme économique, d'une exploitation, et les Sarrois ont largement bénéficié de la présence française.

Aussi comprend-t-on mal l'attitude actuelle du Gouvernement de Bonn qui cherche à faire passer les Sarrois pour les victimes de la politique française et qui réclame un plébiscite en Sarre. Il a toujours été entendu que le sort de la Sarre serait décidé lors de la signature du Traité de Paix. Il n'existe aucune raison valable de procéder autrement.

Edouard BONNEFOUS

IN MEMORIAM

Un demi-siècle de journalisme

Il s'éteint avec la mort de notre estimé confrère Henri St-Pierre.

Un vétérinaire, sinon le doyen des journalistes de langue française de Montréal, vient de disparaître après quelque deux ans de maladie. C'est Henri St-Pierre, qui fut pendant plusieurs années reporter à "La Presse" et au "Star", en qualité de courriers parlementaire à l'Assemblée législative de Québec.

Entre temps, il fut rédacteur de la revue "Le Détailant", qu'il dirigeait avec son frère, Jean-Baptiste et Arthur de Montréal, et Adhemar, de Québec.

Henri eut une carrière féconde. Il était tranché dans ses idées, mais sous le couvert d'une certaine brusquerie de caractère, il cachait un cœur d'or. Il était toujours prêt à venir en aide à un ami en détresse.

En somme, c'est un demi-siècle d'activité incessante qui s'éteint avec sa mort. Il y a peu de journaux qui aient vu passer un tel homme, un tel journaliste, un tel homme de lettres.

Il laisse une épouse, née Alice Geoffroy, et trois fils, Raymond, Guy et Roger; trois frères, Jean-Baptiste et Arthur de Montréal, et Adhemar, de Québec.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Denis, vendredi, le 12 octobre.

Nos plus vives condoléances à la famille éprouvée.

Province de Québec, District de Montréal.

No 30039.

COUR SUPERIEURE

Dame MARGUERITE POULIN, Demanderesse,

— vs —

LUCIEN DUBORD, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée dans cette cause.

Montréal, 9 octobre, 1951.

JOHN M. SCHLESINGER, Avocat pour la défenderesse,

400 St-Jacques ouest, Montréal-2.

20-27 octobre 1951.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que SARAH GROSSMAN, de la ville de Montréal, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente ou prochaine session pour obtenir un Bill de divorce d'avec son époux MYER D. GROTSKY, marchand, de la ville de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Fait à Montréal, dans la Province de Québec, le 16ème jour d'août, A. D. mil neuf cent cinquante et un.

CAMERON A. FENSTER, Procureur de la requérante, Appartement 208, Edifice Insurance Exchange, Montréal, Que.

27 oct. — 8-10-17 nov. 1951.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ALDEA GENDREAU, ménagère, de la Cité de Veillon, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, NORMAN GENDREAU, marchand, de la ville de Montréal, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 5ème jour d'octobre, 1951.

BUMBRAY, CARROLL & CARDINAL, Procureurs de la requérante, 132 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, Que.

13-20-27 oct. — 3 nov. 1951.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ARLINE SILVERMAN, femme mariée, de la cité et du district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, NORMAN SILVERMAN, marchand, de la ville de Montréal, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 27 septembre 1951.

H. SOLOMON, Procureur de la requérante, 560 St-Catherine ouest, Montréal, Que.

13-20-27 oct. — 3 nov. 1951.

IMPRIMERIE

Le Journal "L'Autorité" faisant affaire avec la maison sociale de "L'Autorité Éclairée" a ses bureaux à l'Edifice Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à L'Éclairage, Beauceville, Québec.

Autorité comme avant postal de la douzième classe, Ministère des postes, Ottawa.

LAVERY & GUAY
AVOCATS-PROCEUREURS
Avocats-conseils de l'Union Internationale des employés de Tramways — Local 760
1575 rue St-Denis
MONTREAL TEL. HA. 4118

PAUL GAUTHIER
NOTAIRE et COMMISSAIRE
84 Ouest, Notre-Dame
MONTREAL 1, Qué.

GARCIA POULIN, A.P.A.
AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ DE QUÉBEC
ACCREDITED PUBLIC AUDITOR OF QUÉBEC
Spécialités :
Vérification générale — Organisation système de comptabilité
606, rue Cathcart
Bureau :
LA. 3954
Résidence :
5821 Boul. Lp Salle
Verdun, P. Q. - HE. 0459

BELIVEAU & FORTIN
AVOCATS
Edifice "Canada Cement"
Suite 804
Carré Phillips
Montréal

A New-York...

Un endroit d'une traditionnelle distinction parmi les somptueux magasins de la 5e Avenue et le gai boulevard du Broadway.

GREAT NORTHERN
118 WEST 57th STREET * NEW YORK
Dans un centre accommodant
300 chambres, toutes avec bain. Télévision à désirer.
Célèbre salle "International".
Air climatisé dans le "Piafé".
Léonore J. McCombs, gérant-général.
Tel. Circle 7-1900

de KUYPER
Blended GIN
LA VRAIE SAUVAGEUR DE HOLLANDE
FONDÉ EN 1695
Distillerie au Canada

BRADINGS
BROWN STOUT
BRUNE ET RICHE
des brousses de la Gagnante du Grand Prix
La BRADINGS OLD STOCK ALE
Mélangez les deux, moitié moitié, pour un breuvage délicieux.

SEULE LA BIÈRE CARLING EST TOUT À LA FOIS LÉGÈRE ET FORTE ET ELLE L'EST PARFAITEMENT!



Faites-en l'essai!

DEMANDEZ UNE CARLING

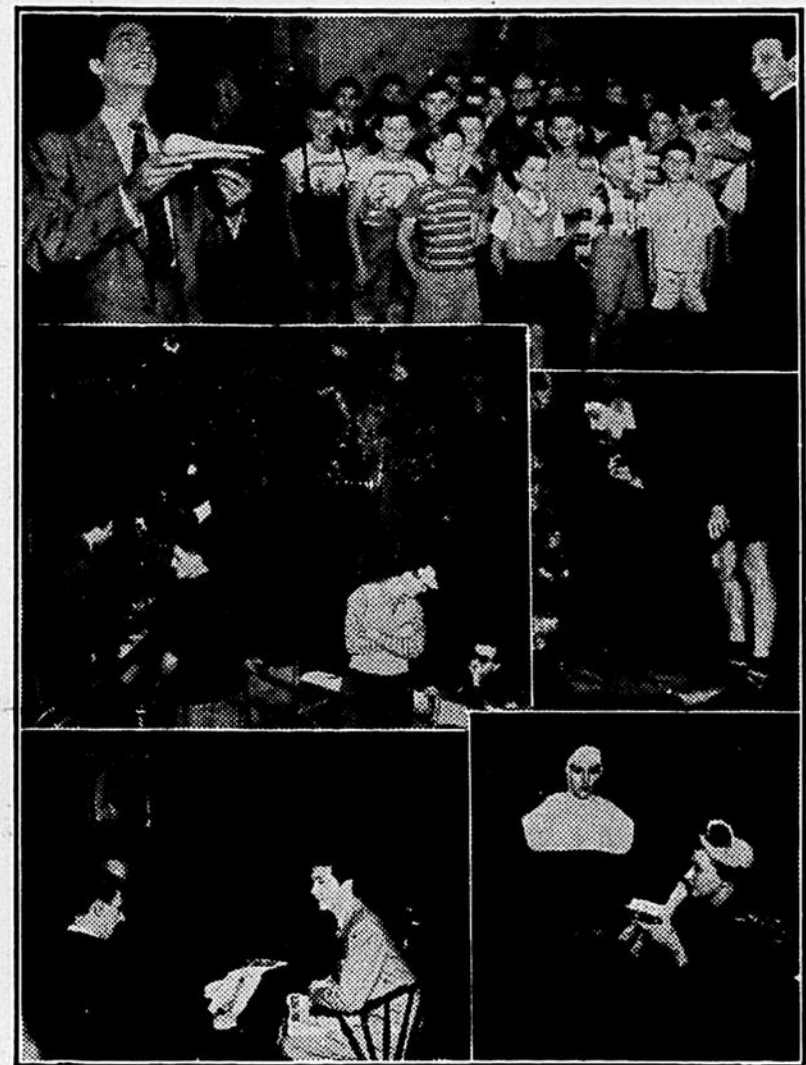
Courrier des...

(suite de la page 4)

geoise, d'un physique agréable, riche par surcroît, ce qui ne gâte rien. L'acteur Geoffroy, qui joue maintes fois dans ses pièces, laisse de lui ce portrait: "Il est bien

de sa personne, distingué, élégant, de taille assez élevée, les yeux fins et doux, les cheveux abondants et frisés. Et pardessus tout, un esprit charmant." A Paris, le jeune homme vécût assez longtemps sans travailler, sa fortune le lui permettant. Mais il appert qu'il n'était pas des

UNE JOURNÉE DANS LE STUDIO PENDANT LE TOURNAGE DU FILM 'LE ROSSIGNOL ET LES CLOCHES'



En haut à gauche Jean Coutu, offre des gâteaux à Gérard Barbeau juché dans un arbre qu'on ne voit sur la photo. A droite une partie de la chorale formée des petits chanteurs de Granby et des petits chanteurs du Bon Dieu de Montréal que dirige Clément Lefebvre le curé de la paroisse. Au centre quelques techniciens à la caméra attendent que les ouvriers aient fini de monter dans le studio l'arbre dans lequel Gérard Barbeau chantera. A droite Gérard Barbeau profite d'une reprise pour manger le gâteau qu'il tient dans la main depuis plus d'une heure et comme il est midi passé son estomac d'enfant réagit. En bas à gauche une scène du film entre Clément Lefebvre (le curé) et Jean Coutu (le jeune premier). A droite une autre scène dans laquelle on reconnaît Jeanne Fiset l'une des gagnantes du concours Miss Cinéma et assiste la grande artiste de l'écran canadien Nicole Germain que personifie dans ce film Nicole Payette une pianiste de réputation.

Six heures du matin. La ville de Saint-Hyacinthe sommeille, mais du Grand Hôtel des gens sortent et s'enfoncent rapidement dans des taxis. Ce sont les techniciens et les artistes qui tournent "Le Rossignol et les Cloches". Ils se rendent aux studios de la Québec Productions.

Pendant que Laure Cabana et son assistante Micheline Larocq commencent à maquiller les artistes qui tourneront les premiers, les autres se retrouvent avec des techniciens près de la cantine volante de Mme Leboeuf. On boit du café. On blague. On mange des "toasts". René Delacroix, le metteur en scène, discute, près d'un décor, avec Akos Farkas, le directeur de la photographie, des différentes prises de vues qui seront tournées dans le courant de la journée. Pendant ce temps, Michel Duhamel, le chef électricien, une tasse de café à la main, donne des ordres aux électriciens afin de brancher les multiples projecteurs qui serviront sur le plateau.

Paul Colbert, le directeur de la production, regarde l'heure. Il vérifie son "Call Sheet". Deux voitures venant de Montréal devraient être là depuis quelques minutes. Dans l'une, c'est Nicole Germain et Jean Coutu, les amoureux du film. Ce n'est pas très grave, ce retard, car ils ne tournent qu'à 8 heures. Justement, voici la voiture qui arrive, puis, ce qui est plus grave, c'est que le photographe Roméo Gariépy, qui les conduit, entre dans le studio. L'autre voiture transporte Ovide Légaré, il ne tourne qu'à 10 heures. On peut donc attendre encore... Paul Colbert remarque dans un coin quatre personnes qui semblent dépayées. Ce sont des figurants. Il se dirige vers eux afin de leur expliquer ce qu'ils auront à faire.

Pendant ce temps, l'assistant metteur en scène, Jacques Blouin, et la script-girl, Andréanne Lafond, discutent avec le chef accessoiriste Percy Graveline. Benoit Jobin vérifie la caméra, tandis que Delanoe cause avec le cameraman Roger Racine.

Comme toujours, Oscar Marcoux, l'ingénieur du son, grogne en vérifiant ses appareils sonores. Il n'est jamais satisfait de la qua-

plus économes et il mangea peu à peu son fonds, aussi bien que le revenu. C'est là une aventure fréquente chez les jeunes gens qui connaissent mal la valeur de l'argent. Un jour, obligé de gagner sa vie, en partie, ou en tout, il accepta un poste de clerc chez un notaire. Puis, il se mit à écrire des pièces. L'histoire littéraire ne dit pas s'il en subsista, mais il dut en tirer quelque chose, car plusieurs d'entre elles furent levées de la rampe. Un jour, il rencontra celle qui devait lui inspirer le joli sonnet qui commence par ces vers: "Mon âme a son secret, ma vie a son mystère." Elle s'appelait Marie Nodier, fille de Charles. L'écrivain, et pouvait avoir dix-huit ans. Arvers conçut pour elle un violent amour, dont il ne se remit jamais. Le coup de foudre. Introduit chez les Nodier par Victor Hugo, ou Alfred de Musset, ou un autre, il n'y retourna plus. Du moins, pendant quelques mois ou quelques années. Ou il était timide, ou ses occupations l'en empêchèrent. On présume qu'alors il travailla ferme, dans l'espoir de se faire une situation et de conquérir sa belle.

Quand il la revit, il était trop tard. Marie Nodier venait d'épouser Mennessier. A l'époque, Charles Nodier était bibliothécaire de l'arsenal. La plupart des écrivains et artistes du temps fréquentaient chez lui. Il était de mode alors, pour les jeunes filles et jeunes femmes, d'avoir un carnet d'autographes, et Marie n'était pas sans posséder le sien, qui portait les signatures les plus illustres. Quand elle renoua avec lui, elle lui demanda aimablement d'écrire quelques lignes pour elle, qui célébreraient, pour ainsi dire, sa réapparition dans le cercle de ses amis. Ce furent les vers du fameux sonnet, qu'il n'osa même pas signer de son nom, craignant que Marie n'y vit une déclaration susceptible de froisser sa délicatesse d'honnête femme. Il inscrivit au bas: "Imité de l'italien", laissant entendre que l'oeuvre n'était pas de lui et qu'on ne devait rien y chercher de personnel. Il n'est pas sûr, toutefois, que Marie ne comprit pas. Elle ne répondit jamais au sonnet d'Arvers, elle qui avait l'habitude de répondre, et en vers, aux hommages que lui adressaient les poètes amis de sa famille. Le sonnet parut en 1837 dans le recueil que publia son auteur: Mes heures perdues. Rendait compte de l'ouvrage dans un de ses feuilletons, le critique Jules Janin écrivit: "Ecoutez ce sonnet charmant, et dites-moi s'il n'est pas dommage que ce chef-d'œuvre se perde et disparaissent à tout jamais comme un article de journal. Cette langue est belle, cette passion est vraie, il faut y croire." Félix Arvers mourut à l'âge de 44 ans, sans avoir fait mieux que son sonnet. Quant à Marie Nodier, elle ne quitta ce monde qu'à 82 ans, sans jamais faire allusion à l'immortel sonnet qu'avait inspiré sa jeunesse.

L'ILLETTRÉ

Neustadt, Allemagne, 29 (PA) Le général Dwight D. Eisenhower a surveillé la descente en parachute de soldats français qui avaient pris place à bord d'avions américains, au cours des manœuvres de 100.000 soldats alliés le long du Rhin. Le commandant du pacte de l'Atlantique verra aujourd'hui les soldats français franchir un pont d'assaut au-dessus du Rhin à Openheim.

La voix du metteur en scène surgit dans le silence à l'avant de l'appareil. "Allez-y," Marcoux. Le son est prêt. Racine à la caméra. Moteur. Son assistant. Slate. Entre les artistes et la caméra, un jeune homme, présente une ardoise sur laquelle est inscrit ce qu'il dit à haute voix: Scène 97, première prise.

Les interprètes n'ont pas dit dix mots que s'élève la voix du metteur en scène. Coupez. Gérard, ton mouvement n'est pas bon. Il faut que tu demeures exactement au même endroit en tournant légèrement la tête, mais très, très lentement. On recommence. Deuxième prise. Coupez. déclare cette fois la cameraman, Mme Béliveau est sortie du champ. On recommence une troisième fois. Coupez, de dire Farkas. Le micro a fait un ombre. On recommence une cinquième fois. Coupez, cette fois c'est le jeu qui n'est pas naturel. On recommence une septième fois. Bon pour le son. Bon pour la caméra, bon pour la photo, bon pour le metteur en scène. C'est cette prise que les cinéphilas verront à l'écran. Elle ne dure que trente-cinq secondes. Il a fallu quarante-cinq minutes pour la tourner. Voilà le qu'est le cinéma, de 6 h du matin à 8 heures le soir, lorsque l'on ne tourne pas des scènes de nuit. Vous qui, en 90 minutes, assistez à un travail d'un mois de tournage, soyez humains et appréciez l'effort de tous pour vous divertir.

LE THÉÂTRE LYRIQUE Molson

AÏDA

avec Raoul JOBIN, Louise ROY et Aline DANSEREAU

POSTE CBF

lundi, 29 octobre de 9 h. à 10 h.

Programme des Amis de l'Art pour la saison 1951-1952

Concours National d'affiches touristiques.

Salon d'Automne pour la région métropolitaine: dans la salle d'exposition du Jardin Botanique.

Salon du Printemps sur la photographie d'art.

Cours-promenades dans les différentes Galeries d'Art, accompagnés d'un critique d'art.

Les Affiches Touristiques de la Saison 1950-51 seront exposées dans les diverses institutions, et commentées par un critique d'art.

Expositions-solo dans les institutions avec tableaux des artistes suivants: Françoise Randier, René Chicoine et Ernst Neumann (avec commentaires par l'artiste).

Initiations dans les institutions: A l'opéra, illustrées de disques, avec Paul Bernard.

A la harpe et au piano, avec Mlle Cécile Préfontaine.

Au piano, avec MM. Jean Leduc et Paul Loyonnet.

Aux chansons de France, avec Mme Louise Darios.

Au théâtre (théâtre classique et comédie) avec "Les Compagnons" et le "Studio Quinze".

Récitals-causeries avec "Le Trio des Petits", sous la direction de Me Louis Bédard.

Conférences illustrées, avec Mlle Cécile Chabot.

Cours d'espagnol — professeur: Mme Manolita del Vayo de Gallagher.

Cours sur la photographie — professeur: M. Armour Landry.

Initiation à la peinture — professeur: Mlle Irène Sénécal, artiste-peintre.

Conseil d'Administration: Mme Hector Perrier, Mme J.-C.-E. Trudeau, Mme Charles Monast, M. Trefflé Boulanger, Mme Anstole Désy, Mlle Marcelle Rivet, M. Romain Pagé, M. Eugène Isalys, M. Berthold Mongeau, M. Roland Bock.

Officiers: Présidente, Mme Hector Perrier; 1er vice-président, M. Trefflé Boulanger; 2e

L'ARGENT NE VAUT PLUS...

(suite de la première page)

Le peuple en a jusqu'aux oreilles. D'autre part, Monsieur Lapalme défend et propose une politique sérieuse, rationnelle. Il a su s'entourer des hommes les plus compétents. Monsieur Wilfrid Hamel, un savant des questions ouvrières, Monsieur George C. Marler, une compétence reconnue en matière de finance, Monsieur Jean-Marie Nadeau, un maître des sciences sociales, pour ne nommer que ceux-là, partagent avec leur chef la responsabilité de ce qui fera, demain, la prospérité politique et financière du Québec.

Ces hommes dont le passé politique est intact, dont la pensée politique et dégagée de toute petitesse électorale, sont une explication de la popularité actuelle du parti libéral provincial.

Leur honnêteté, leur sincérité, leur savoir faire et la cupidité, l'avidité, la mauvaise foi de leurs adversaires font que le peuple penche éloquentement du bon côté.

Les élections provinciales de 1952, la réaction générale le prouve assez, ne donneront pas seulement une victoire mais un triomphe libéral.

Ce n'est pas moi qui le dis, mais le peuple lui-même par l'Institut Canadien de l'Opinion Publique.

Montréal-Matin, cela va de soi, n'en a pas soufflé un mot.

P. S. Le Pont-Duplessis fera trébucher son illustre patronyme.

L'Affaire Poliquin-Duplessis flétrira les siens.
Alban FLAMAND, avocat

LE TRAVAIL DE M. DUPLÉSSIS...

(suite de la page 2)

ne pas voter pour les libéraux, il vient d'essayer de lancer des mots d'ordre, on le sens à la dérive, emporté par le courant. Je ne voudrais pas être à la place de ses organisateurs ces jours-ci, car il doit leur en faire voir de toutes les couleurs.

Que va faire l'Union conservatrice?

Tout l'été, elle a fait filmer, avec du film parlant s'il vous plaît, M. Duplessis; elle a acheté de pleins camions de drapeaux, elle a fait remplir la caisse par l'homme coffre-fort de Québec, elle doit lancer bientôt sa grande propagande, massive, indigeste, fallacieuse. Elle comptait sur tout cela pour l'an prochain. Enfin, elle tablait sur le 25e anniversaire politique de M. Duplessis. Aujourd'hui, elle se dit: "L'enquête démontre que nous avons manqué notre coup. Il faudrait bien changer tout cela."

Oui, c'est vrai qu'il faut changer tout cela, mais ce qu'il y a de plus important, c'est de changer de gouvernement.

Il faut changer de gouvernement, mais pas pour le plaisir de le faire, non pas simplement pour en mettre un autre à sa place. Il faut changer de gouvernement parce que c'est nécessaire. Il faut changer de gouvernement parce que la province de Québec doit avoir au moins la fierté de ses origines et de son passé tout proche, de ses origines et de son passé qui n'ont pas surgi des tavernes ni de la caisse électorale.

Le grand effort que va maintenant déployer M. Duplessis pour garder le pouvoir, (son dernier effort) va se porter sur la prochaine session à l'Assemblée législative. Depuis trois ans, il a refusé de mettre en opération une foule de choses demandées par des corps publics. Il a même traité d'imbéciles quelques-uns de ces groupes. Au cours de la prochaine session, il va nous arriver avec des textes de lois qu'il va brandir en signe de ralliement. Tout cela, ce sera de la dernière heure. Tout cela, de la poudre aux yeux. Pourquoi aura-t-il attendu si longtemps, juste avant l'élection? C'est que, chez lui, la crainte de la défaite c'est le commencement de la sagesse. Malheureusement, la sagesse lui sera venue trop tard.

Et voilà quelle est la situation politique actuelle dans la province de Québec. Les moyens scientifiques connus viennent de nous démontrer que nous avons un gouvernement moribond, un gouvernement qui se meurt, miné par propres fautes, gangrené par son propre argent, perdu dans l'estime populaire. Il lui reste encore quelques mois, et ceux de son groupe qui ne se sont pas encore enrichis devront manger des bouchées doubles.

Si la province de Québec était entourée de murs, on pourrait lire sur ceux-ci, à l'adresse du gouvernement, les mots MANE, THECEL, PHARES.

En attendant, ces derniers mois nous vaudront peut-être, grâce à une crainte salutaire, quelques textes de législation dont nous avons besoin, quelques mesures nécessaires ou utiles. Ce sera autant de pris. Mais pour que la législation devienne un ensemble harmonieux, pour que la législation présente un aspect vraiment social, il faudra nous attendre. Pour mettre de l'ordre dans la maison, il faut un autre gouvernement. Cela doit se faire le plus tôt possible car, autrement, le gâchis risquerait d'être irrémédiable.

Fonctionnaires, syndiqués, instituteurs et institutrices, mères nécessiteuses, infirmes, vous tous qui êtes les victimes de l'injustice sociale, les chiffres que je viens de mentionner représentent, pour vous, l'espoir, la fin de la nuit, le lever du jour. Nous vous tendons la main, donnez-nous la vôtre.

Théâtres

"Meet Me After the Show" avec Betty Grable, à l'affiche du cinéma Loew's

"Meet Me After the Show", un film musical mettant en vedette Betty Grable, MacDonald Carey, Rory Calhoun et Eddie Albert, prendra l'affiche du cinéma Loew's, vendredi.

L'intrigue de ce film tourne autour des nombreuses complications sentimentales qui surgissent entre une grande étoile du Broadway et son mari, un producteur célèbre.

"Meet Me After Show" regorge de chansons qui ont été écrites par Leo Robin et Jules Styne; mentionnons "A Daytime in Maytime", "It's a Hot Fight in Alaska", "No Talent Joe" et "Let Go My Heart".

Dans d'importants rôles de soutien on verra Fred Clark, Lois Andrews, Irene Ryan et les jeunes danseurs, Steve Condos et Jerry Brandon.

Richard Sale a fait la mise en scène.

AU PRINCESS

"Happy Go Lovely", un film musical des studios RKO mettant en vedette David Niven, Vera Ellen, Cera Roman et Diana Hart, prendra l'affiche du cinéma Princess vendredi. L'action se déroule en Ecosse et tourne autour d'un producteur de comédie musicale américain sans le sou qui a de multiples problèmes à régler.

L'une de ses danseuses arrive du théâtre dans la voiture de l'un des hommes les plus riches de la ville. Immédiatement on imagine qu'elle a une petite aventure avec lui. Le producteur, qui a besoin d'argent, lui donne le rôle de la vedette dans la comédie musicale et il laisse entendre à ses créanciers que le millionnaire a mis des fonds dans son entreprise.

"Happy Go Lovely" renferme de nombreux imprévus.

A L'ORPHEUM

"Pick Up", un film mettant en vedette Hugo Haas et Beverly Michaels, obtient tellement de succès qu'il est retenu à l'affiche pour une troisième semaine. Hugo Haas, qui a écrit le scénario de ce film et qui en a également fait la mise en scène, incarne le rôle d'un employé de chemin de fer d'âge mûr qui rencontre par hasard une prostituée et qui se laisse séduire par elle. Cette dernière a vu son livre de banque et elle voit en lui une très belle proie.

AU PALACE

"Rich, Young and Pretty", mettant en vedette Danielle Dar-

vice-présidente, Mme J.-C.-E. Trudeau; 3e vice-présidente, Madame Chs. Monast; trésorier, M. Romain Pagé; secrétaire, Mlle Jeannette Bergeron; vérificateur, M. Armand Lambert.

rieux, Jane Powell, William Holden et Vic Damone, est retenu à l'affiche du Palace pour une 2e semaine.

Danielle Darrieux, populaire étoile du cinéma français, incarne le rôle d'une chanteuse française qui a épousé un Américain du Texas, qui l'a ensuite abandonnée, parce qu'elle s'ennuyait et qui est rentrée à Paris où elle continue ses succès. Son ex-époux revient à Paris avec sa fille (Jane Powell); il s'oppose à ce qu'elle revienne à son père qu'elle n'a jamais connue. Pourtant l'amour est plus fort et ils se reconcilient.

"Rich, Young and Pretty" regorge de jolies chansonnettes, vieilles et nouvelles. Parmi les premières, mentionnons "Deep in the Heart of Texas", "Old Piano Blues", parmi les secondes, mentionnons "How D'you Like Your Eggs in the Morning", "There's Danger in Your Eyes Cherie", "Paris" et "Wonder Why".

AU CAPITOL

"The Flying Leathernecks", un film de guerre et technicolor sur les exploits des aviateurs de la marine américaine, est gardé à l'affiche du Capitol pour une autre semaine.

Le sympathique acteur John Wayne incarne le rôle d'un major sévère, qui a une discipline de fer; Robert Ryan personnifie un officier subalterne qui ne peut pas toujours digérer les attitudes de son commandant. Le conflit qui éclate entre les deux hommes provoque des scènes d'une très grande intensité dramatique.

A L'IMPERIAL

"Passage West", un western des producteurs Pine-Thomas, prendra l'affiche du cinéma Imperial vendredi. Les principaux rôles sont détenus par John Payne, Dennis O'Keefe, Arleen Whelan, Frank Faylen et Mary Anderson. L'intrigue de ce film tourne autour de six évadés de prison qui se joignent à une caravane qui est en route vers la Californie et qui est sous la direction d'un pasteur, le Rév. Jacob Karns. Ce dernier rôle est défendu par Dennis O'Keefe. John Payne incarne le rôle d'un meurtrier sans scrupule et sans conscience qui est à la tête du groupe qui s'est évadé de prison.

Lewis R. Foster a fait la mise en scène.

En automne et au début de l'hiver, les mouches continuent d'être des insectes nuisibles et porteurs de maladies. Des fenêtres et des portes bien grillagées ainsi qu'un bon insecticide tiendront les mouches à l'écart de la maison.

ÉTONNANT PIANISTE À RADIO-CARABIN

"Fantastique", telle est l'épithète dont la critique internationale qualifie le technique et éblouissant du pianiste Samson François que Radio-Carabin aura le plaisir de présenter à ses auditeurs, le 31 octobre, à 9 h. du soir.

François, encore jeune, fut le premier à décrocher les honneurs des fameux concours internationaux Long-Thibault, par une technique d'une remarquable splendeur. Ce triomphe apporta la création officielle de son talent et lui valut de nombreux trophées de concert en Europe et en Amérique. Auparavant, il avait remporté un premier prix au Conservatoire de Musique de Paris et avait étudié avec Marguerite Long.

La seconde artiste invitée à Carabin sera l'excellente diseuse Lise Roy qui interprétera "Domino". Écoutez la, une de nos musiciennes comédiennes, Lise Roy jouera dans l'un des sketches au programme.

Dans sa chronique "Le Panthéon des Grands Hommes" le publiciste Brading rendra hommage à Christophe Colomb. Et de leur côté, les Joyeux Carabins feront d'autres découvertes dans l'actualité qui ne pourront manquer de réjouir tous les auditeurs.

"AÏDA" PRÉSENTÉ À RADIO-CANADA

Lundi soir, le 29 octobre, de 9 h. à 10 h., sur les ondes du réseau français de Radio-Canada, le "Théâtre de la radio" Molson commandité par Molson's présentera l'un des plus fameux opéras de Verdi: "Aïda".

Dans les principaux rôles, les radiophiles pourront entendre: Raoul Jobin, du Metropolitan Opera, Louise Roy et Aline DanserEAU.

EN QUELQUES LIGNES

Très peu d'industries alimentaires ont progressé aussi rapidement que celle de la fabrication et la transformation du fromage. En plus de créer d'autres variétés de "CHEDDAR", on fabrique maintenant plusieurs fromages de marques étrangères, et cela conformément à la méthode, au processus et au caractère exclusif de ces fromages. Durant le Festival national du Fromage, les Canadiens auront l'avantage de faire connaissance avec les nombreuses variétés de ces fromages.

HOMMES DEMANDÉS:

20 hommes demandés, dans la région de Montréal pour apprendre la mécanique automobile et Diesel. Cours en français. Termes faciles. S'adresser à: J. D. ALLARD, Casier Postal 442, Station H, Montréal.



"Regardez-les passer, ces héros d'un autre âge"
(LOUIS FRÉCHETTE)

LES FRÈRES GODEFROY, Jean-Baptiste et Thomas, venus en Nouvelle-France avec Champlain, se rendirent bientôt célèbres auprès des Indiens et des autres coureurs de bois. Thomas, en 1633, accomplit un exploit qui est demeuré sans précédent dans les annales de la jeune colonie: il battit un Huron à la course. Pour les blancs, que les indigènes appelaient "pieds de plomb", ce fut une revanche dont il y eut lieu de s'enorgueillir!

Cet esprit indomptable de dépassement de soi-même et d'émulation nous a été légué par nos ancêtres. Pour la jeunesse canadienne d'aujourd'hui assouffie d'aventure, c'est dans l'aviation que se trouve le plus vaste champ d'action. Une vie saine et palpitante, la pratique d'un métier utile, le sentiment de collaborer à une grande cause tout en jouissant de multiples avantages matériels, voilà ce que vous offre le C.A.R.C. Il vous offre aussi l'occasion de défendre votre pays contre les forces du mal qui cherchent à renverser les gouvernements démocratiques et à détruire toute liberté et toute dignité humaine. Jeunes gens, soyez d'aujourd'hui! Optez pour l'aviation.

Centres de recrutement du C.A.R.C.
1470, rue Montclair, Montréal, P.Q. H3A 1T5
24, rue Saint-André, Québec, P.Q. T4L 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. T4L 2-1196
Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'admission et emplois actuellement vacants dans le C.A.R.C.
NOM (lettres moulées).....
JE CHERCHE à.....
VILLE..... PROVINCE.....
DEGRÉ D'INSTRUCTION.....
ÂGE.....
CAPT-1287

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

L'ENNEMI NO 1 DES CITADINS EST DUPLLESSIS

AU SUJET DU MANNEQUIN '52

Le mannequin '52, c'est une personne jolie, jeune, élégante, parfaite et même troublante. — Je l'ai rencontré dans un café. — Apparition vivante et furtive.

Un article d'André BEUCLER

Il existe déjà, il se montre, il sort, et je viens de prendre le thé en sa compagnie, dans le monde, ou plutôt avec un de ses mannequins "1952" car il y en a plusieurs, c'est évident, et que l'on rencontre aussi dans les salons, les vernissages, les soupers, mêlés aux diplomates, aux représentants des arts, des lettres et de la haute industrie. De nos jours, et fort heureusement, on n'est plus simplement mannequin chez un grand couturier ou dans l'atelier du photographe pour revues de modes. Le mannequin a cessé d'être une utilité, un véhicule, un truchement, un échafaudage, une sorte d'apatride en pays d'élégance. Il a droit de cité. On s'est aperçu qu'il était la plus désirable illustration du goût, le triomphe de la toilette, l'ornement fait chair, le style vivant. Pourquoi resterait-il dans les coulisses au lieu d'aller dans le monde, où est exactement sa place? Au lieu de donner des interviews, de tourner dans les films, d'embellir les salles de spectacle et d'écrire ses mémoires? Comme c'est d'ailleurs son droit. Comme c'est notre plaisir. Car les matières nouvelles, les métiers d'art, le raffinement, la publicité, la curiosité et la vulgarisation veulent que l'on soit aujourd'hui mannequin comme on est soprano dramatique, princesse de l'écran, divorcée célèbre, reine de beauté ou championne de natation. On est mannequin premièrement pour faire connaître à l'univers les créations des couturiers, mais on l'est aussi pour la foule, pour la presse filmée, pour la première page des périodiques en couleurs, pour le romanesque quotidien et pour l'opinion. On l'est enfin pour l'actualité, par le nom que l'on porte, et qui se propage aux quatre coins du monde pour un oui ou pour un non.

J'ai donc pris le thé dans un salon avec le mannequin (suite à la page 2)

COURRIER des LETTRES

L'HOMME AU SONNET

Sans insister plus qu'il ne faut, quelques chroniqueurs signalèrent le centenaire de la mort d'Arvers, l'homme au sonnet. L'écrivain est moins connu que les quatorze vers qui gardèrent son nom à la postérité et qui, malgré la délicatesse des sentiments exprimés, sont loin d'être parfaits. Qu'on se rappelle, en effet, la triple répétition du mot fait, en trois alexandrins :

Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su...
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre...
Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre...

Nous ne reproduisons pas le sonnet de Félix Arvers, connu des lettrés, de ceux qui lisent autre chose que les pages sportives des journaux. Mais dans quelles circonstances fut écrit le sonnet, et pour qui? Ce sont là des questions qui en embarrasseraient plusieurs. Le sonnet d'Arvers n'est pas d'hier, puisqu'il date de 1830 ou à peu près, à l'époque où les grands romantiques régnaient dans le Paris littéraire : Hugo d'abord, Lamartine, Musset, Vigny. Qu'on se garde de croire qu'il fut la seule œuvre de son auteur, car Arvers publia un recueil entier de poèmes, produisit aussi une vingtaine de pièces de théâtre, drames, comédies et vaudevilles. Rien de ce bagage ne nous est parvenu. Rien ne se trouve en librairie. Loin de la Bibliothèque nationale de France, ou de quelque fonds du genre, bien habile celui qui le découvrirait.

Né en 1806, Félix Arvers était un jeune homme de famille bourgeoise (suite de la page 3)

Enfin, après bien des atermoiements, il admet favoriser la guerre des classes. — Il demande aux citadins de se serrer la ceinture, et de ne pas demander le rappel de sa loi inique sur la margarine. — La chandelle qu'il brûle par les deux bouts. — L'achat des consciences à la veille des élections générales provinciales.

Un grand écrivain français, La Rochefoucauld, qui avait de la culture et de l'éducation, contrairement à certaines gens que nous connaissons, a déjà dit que pour brûler la chandelle par les deux bouts, il faut avoir une longue chandelle. M. Duplessis qui est au pouvoir depuis 1944 fait exactement ce petit jeu anodin, mais la chandelle s'est considérablement raccourcie depuis lors et l'explosion est à la veille de se produire, sinon l'effondrement, terme familier à notre beau Maurice.

Ces jours derniers, parlant au dix-septième congrès de l'Union des Cultivateurs Catholiques, il a enfourché un autre dada qui lui est favori. Il a solennellement déclaré que son gouvernement résisterait avec une farouche énergie à toutes les pressions exercées de la part des citadins et autres gens bien pensants, pour faire abolir la loi exorçant la margarine dans la province de Québec. Encore une preuve de sa sollicitude pour le vote rural et son mépris du vote urbain, à la veille des élections générales provinciales en mai ou juin 1952.

En d'autres termes, M. Duplessis se fait l'instrument d'une guerre de classes entre les deux éléments de la population québécoise. Cela n'a rien de surprenant, car c'est cette tactique de diviser pour régner qui a réussi à lui faire obtenir le poste de premier ministre de la province. Pareil jeu ne peut durer qu'un temps, car tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.

Ce qu'il y a de plus renversant dans le raisonnement du premier ministre c'est qu'il exhorte les citadins à faire des sacrifices, dans le cas de la margarine. Bien que citadin lui-même, il se fiche pas mal si de pauvres gens demeurant des les villes paient plus cher pour le beurre et conséquemment doivent s'en passer parfois et parfois l'éliminer de leurs tables. Il oublie, sans doute à dessein, que les cultivateurs, avec toute la considération qu'on doit leur porter, ne paient pas d'impôt sur le revenu perçu à la source; qu'ils ne paient pas de taxe sur la gasoline, parce qu'ils en ont besoin pour faire marcher leurs tracteurs et autres machines aratoires, tandis qu'ils s'en servent tout aussi bien pour leurs automobiles. Pas surprenant qu'ils aient des autos, avec les prix sans cesse croissants des produits de la terre que les citadins doivent payer plus que le prix raisonnable. Au cours de la fin d'été, à titre d'exemple, alors que les tomates étaient revenues en abondance, les épiciers durent tenir leurs prix fermes à 15¢ la livre, tandis qu'il se perdait des quantités de ce produit. Puisque M. Duplessis est si soucieux du bien-être des cultivateurs, à la veille des élections générales, il devrait leur conseiller de ne pas tellement exiger pour les produits de la ferme, qu'ils ont en abondance et dont ils doivent parfois détruire une grande partie, faute d'acheteurs capables d'en faire l'acquisition.

Les citadins, cher M. Duplessis, paient suffisamment leur écot et leur part de sacrifice est déjà assez fantastique, sans qu'on leur en demande plus et il faut du culot pour ce faire. Serait-ce à dire que les autres provinces qui admettent que la margarine soit acceptée, sont traitées à la classe rurale? Non, au contraire et contrairement à la province de Québec, elles veulent traiter la population, qu'elle soit urbaine ou rurale sur un pied d'égalité. C'est cela qui compte. On sait que M. Duplessis compte des privilégiés. Tel que dit précédemment, à l'aurore des élections générales, il calcule que le nombre de comtés ruraux dépasse celui des comtés urbains. En leur passant la main dans les cheveux d'un geste touchant, il escompte acheter les consciences, ce qui est bien dans sa manière, car personne jusqu'ici ne peut prétendre qu'il a une conscience.

Nous admettons que le cultivateur qui peine du matin au soir pour faire produire sa terre a droit à une juste considération, tout aussi bien d'ailleurs que le citadin qui bénéficie de la semaine de 40 heures, comme le soulignait M. Duplessis, par contre on n'oubliera pas que le cultivateur bénéficie pratiquement de six mois de saison morte, au cours desquelles, il est toujours sûr d'avoir ses trois repas par jour. On ne saurait en dire autant du citadin qui, si la maladie ou le chômage l'affligent, doit recourir à la charité publique, la plupart du temps, parce que ses maigres revenus déjà surtaxés et engloutis par la hausse constante des produits comestibles et autres, ne lui laisse pas le loisir de faire des économies en prévision des mauvais jours.

L'électeur urbain saura se souvenir de ces faits quand M. Duplessis comparaitra devant lui pour qu'il rende compte de ses actes. Il se sait d'ailleurs voué à l'avance à une défaite cuisante, du moins dans les villes. A la table du festin on voit déjà se dessiner sur la muraille les signes fatidiques du Mane, Thecel, Phares de Balthazar Duplessis. Grand bien lui fasse.

VINDICTUS

La France et la Sarre

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'UNESCO.

Bien des gens connaissent ce qu'est l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, mais ignorent à peu près tout de ses nombreuses activités. Il n'est pourtant rien de plus facile que de remédier à cette ignorance, en se procurant le BULLETIN OFFICIEL de l'UNESCO, publication bimestrielle qui relate tous les événements importants de la vie et de l'activité de cet organisme international.

Renseignements de premier ordre. En raison de l'ampleur de l'œuvre de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation et de la culture, tous ceux qui s'intéressent à ces problèmes fondamentaux se doivent de consulter régulièrement le BULLETIN OFFICIEL. On y trouve notamment : des comptes rendus des débats et des discussions et conclusions des conférences régionales, des stages d'études pratiques, des comités d'experts, des groupes de travail, des rapports et comptes rendus sur l'application du programme de l'UNESCO; des renseignements relatifs aux États membres, aux commissions nationales, aux organisations internationales; des listes de documents et de textes officiels publiés par l'UNESCO, etc., etc.

Autres périodiques. L'UNESCO publie également d'autres périodiques de premier ordre : Le Bulletin à l'intention des Bibliothèques (publication mensuelle, \$2.00 par année); Le Bulletin du Droit d'auteur (publication trimestrielle, \$1.80); Le Bulletin international des sciences sociales (publication trimestrielle, \$1.50); Le Bulletin officiel (publication bimestrielle, \$1.00); Le courrier (publication mensuelle, \$1.00); Education de base (publication trimestrielle, \$1.00); Impact (publication trimestrielle, \$1.00); Museum (publication trimestrielle, \$5.00).

Le prix de l'abonnement au BULLETIN OFFICIEL est de \$1.00 par année. On s'abonne en s'adressant au dépositaire officiel au Canada des publications françaises de l'UNESCO : le SERVICE GÉNÉRAL D'ABONNEMENT BENOIT BARIL 4234, rue de la Roche, Montréal-34. Un numéro spécimen sera envoyé sur demande contre 15 cents en timbres pour chacun.

DÉPÔTS DE CHAUX

Pour enlever les dépôts de chaux, qui se forment dans une bouilloire, il suffit d'y faire bouillir un demi-quart de vinaigre pur, de nettoyer et de rincer à l'eau claire.

Les Sarrois n'ont guère à se plaindre de la présence française, qui leur a permis de surmonter les conséquences de la défaite bien plus vite que les habitants des autres régions allemandes. — Avantages appréciables issus des relations économiques.

Un article d'Edouard BONNEFOUS
Président de la Commission des
Affaires Étrangères de l'Assemblée
Nationale
Membre de l'Assemblée Consultative
Européenne

Au moment où l'Allemagne occidentale semble décidée à demander la révision du Statut de la Sarre, il convient de préciser pourquoi la Sarre a été rattachée économiquement à la France et quels bénéfices l'économie Sarroise a tiré de ce rattachement.

Les Sarrois n'ont guère à se plaindre de la présence française qui leur a permis de surmonter les conséquences de la défaite bien plus vite que les habitants des autres régions allemandes.

Ils ont été placés dans les conditions les meilleures pour opérer le redressement de leur pays. Ne pouvant tirer de leur sol que trois mois de vivre au maximum, ils ont bénéficié du ravitaillement en denrées agricoles venant de France, et ont vécu dans des conditions infiniment meilleures que les habitants de la Ruhr. Les Sarre vastes débouchés pour leurs produits manufacturés en France et dans les territoires français d'Outremer. La Sarre ont d'autre part trouvé, grâce à l'Union économique, duction sarroise d'acier vient de retrouver pour le début de 1951, son niveau de 1938 (213.000 tonnes d'acier par mois), alors que la production de l'Allemagne de l'Ouest représente seulement le deux tiers du niveau d'avant guerre (1.100.000 tonnes par mois au début de 1951, contre 1.500.000 tonnes par mois en 1938).

Ce redressement est dû dans une large mesure, il ne faut pas l'oublier à l'argent français. La France a investi 58 milliards en Sarre depuis 1945, et se dispose à en investir encore 14 jusqu'en 1952.

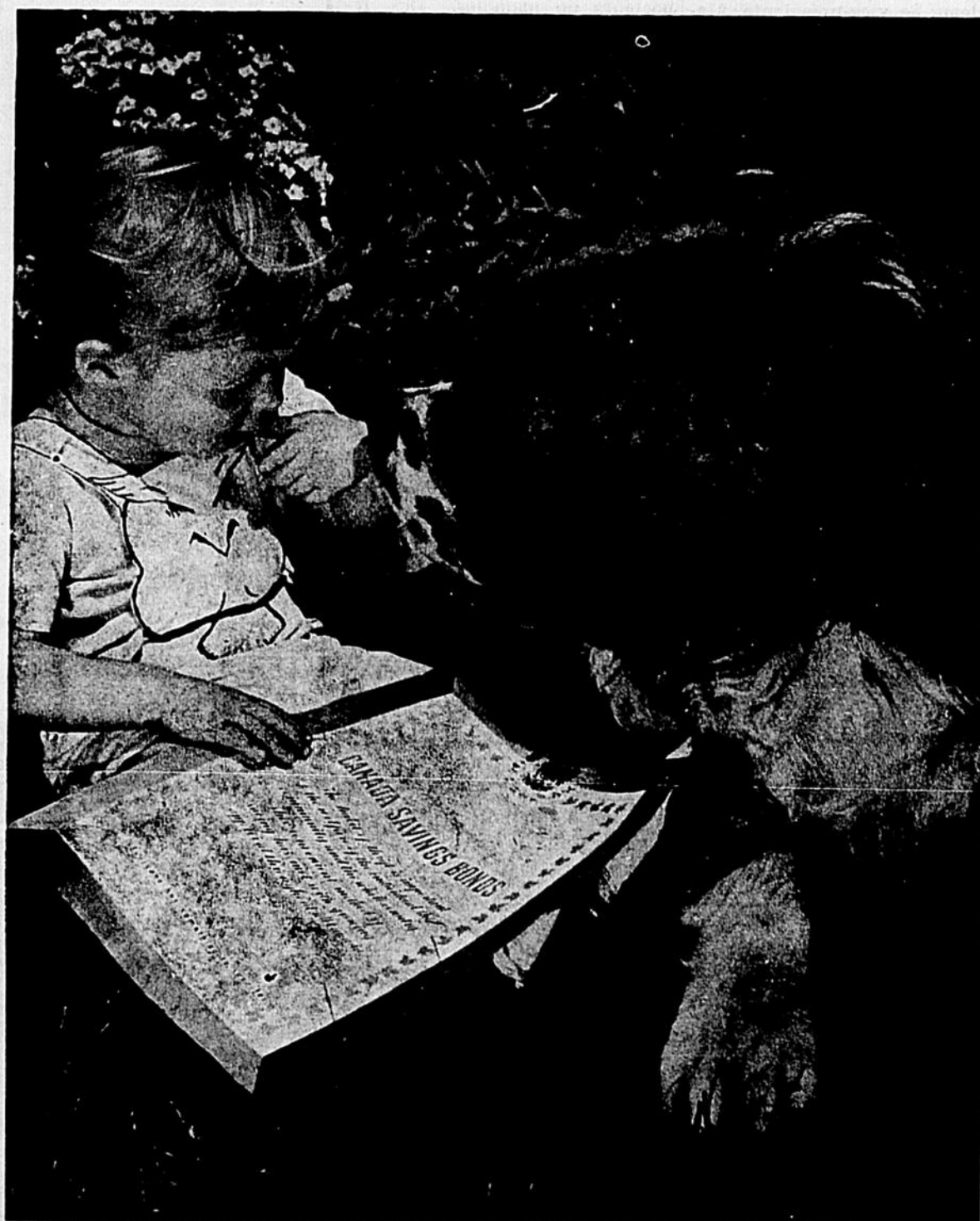
Dans ces conditions, les Sarrois n'ont guère à se plaindre du rattachement économique de leur pays à la France. Et ils ne semblent pas s'en plaindre.

Quant aux avantages que la France retire actuellement de sa présence en Sarre, ils sont assez limités et représentent une partie seulement des réparations auxquelles la France aurait pu prétendre.

Il n'est point besoin de revenir sur l'immensité des dommages causés à l'économie française par l'Allemagne (suite à la page 12)

Epargner, c'est servir son pays!

ACHETEZ, DES AUJOURD'HUI, AU
MAXIMUM DE VOS MOYENS



Cette annonce est généreusement commanditée par les firmes suivantes :

Dupuis Frères

865 est, rue Ste-Catherine, Montréal

**VICTORIAVILLE
FURNITURE LTEE**

VICTORIAVILLE, P. Q.

**Maxime Footwear
Co. Ltd.**

1372 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

**La Cie Dominion
Textile Ltée**

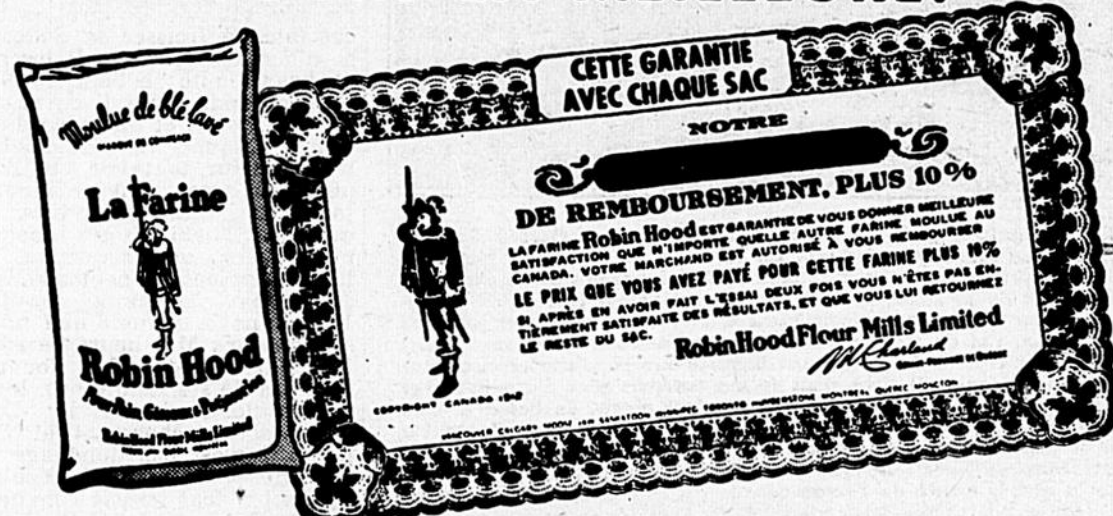
1950 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

FORANO CIE LTEE

PLESSISVILLE, P. Q.

ACHETEZ des OBLIGATIONS D'EPARGNE du CANADA

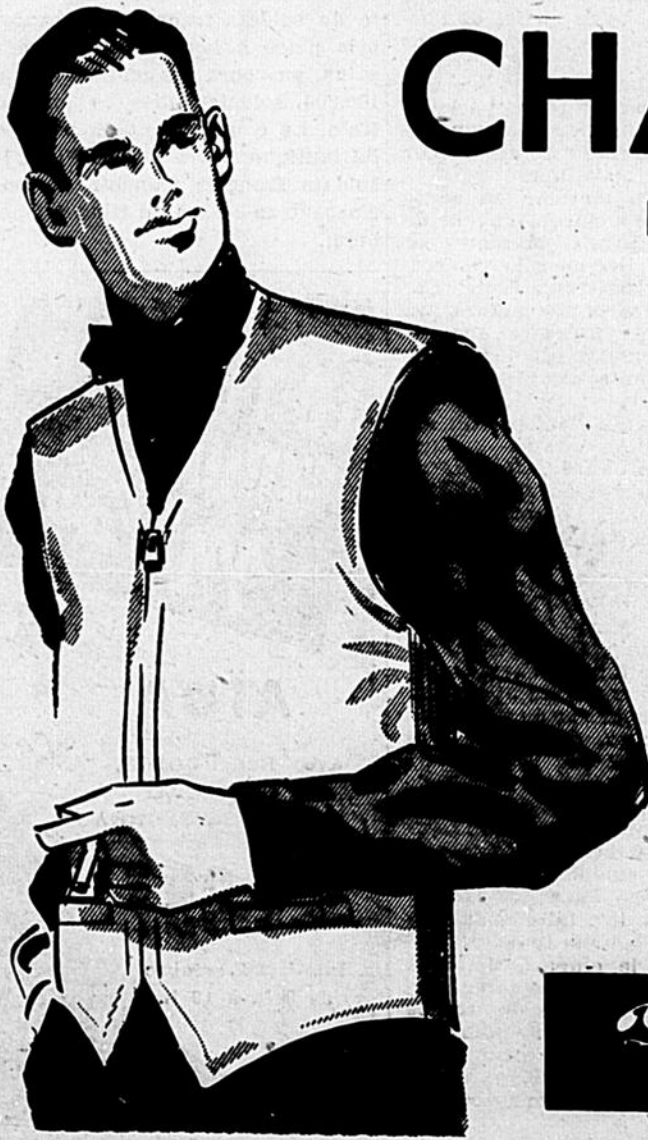
TOUJOURS LA MEILLEURE!



Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris — Quverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir —
Plateau 5151 — Fermés mardi avant-midi, 30 octobre Ouverts à 1 h. p.m. mardi 30 octobre.

Gilets en peau de CHAMOIS

POUR MESSIEURS



Un gilet très confortable et très élégant que vous porterez souvent aux jours froids... Le devant et le dos en peau de chamois, les côtés en tricot de laine... Modèle sans manche avec fermeture-éclair. Tailles: petites, moyennes et grandes.

12.50

Autres modèles... dos en tricot de laine et devant en chamois... Fermeture-éclair, 2 poches... Tailles: petites, moyennes et grandes.

10.95

Dupuis Frères